



14 mai 2025

LIVRE DES ACTES DES APOTRES

« Pierre et Jean à Samarie »

Ac 8,14-25

Les Apôtres, restés à Jérusalem, apprirent que la Samarie avait accueilli la parole de Dieu. Alors ils y envoyèrent Pierre et Jean. À leur arrivée, ceux-ci prièrent pour ces Samaritains afin qu'ils reçoivent l'Esprit Saint ; en effet, l'Esprit n'était encore descendu sur aucun d'entre eux : ils étaient seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent l'Esprit Saint. Simon, voyant que l'Esprit était donné par l'imposition des mains des Apôtres, leur offrit de l'argent en disant : « Donnez-moi ce pouvoir, à moi aussi, pour que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent l'Esprit Saint. » Pierre lui dit : « Périsse ton argent, et toi avec, puisque tu as estimé pouvoir acheter le don de Dieu à prix d'argent ! Tu n'as aucune part, aucun droit, en ce domaine, car devant Dieu ton cœur manque de droiture. Détourne-toi donc de ce mal que tu veux faire, et prie le Seigneur : il te pardonnera peut-être cette pensée que tu as dans le cœur. Car je le vois bien : tu es plein d'aigreur amère, tu es enchaîné dans l'injustice. » Simon répondit : « Priez vous-mêmes pour moi le Seigneur, afin que rien ne m'arrive de ce que vous avez dit. » Quant à Pierre et Jean, ayant rendu témoignage et proclamé la parole du Seigneur, ils retournèrent à Jérusalem en annonçant l'Évangile à un grand nombre de villages samaritains.

Le ministère de Philippe en Samarie ayant porté beaucoup de fruits, Pierre et Jean sont partis imposer les mains aux nouveaux convertis. L'Esprit Saint devait descendre sur eux pour les fortifier, les éclairer et leur permettre de témoigner du Seigneur avec autorité. Dans notre Église, nous connaissons le sacrement de la confirmation, au cours duquel l'évêque impose les mains aux baptisés afin qu'ils reçoivent l'Esprit Saint.

Comme nous l'avons vu dans le passage d'hier, Simon, qui avait impressionné cette ville de Samarie par ses pratiques magiques, fut lui-même tellement impressionné par la prédication de Philippe et les signes qu'il accomplissait qu'il embrassa la foi. Cependant, il n'avait pas compris quelque chose d'essentiel dans l'acte d'imposition des mains des apôtres. Voyant l'Esprit Saint descendre sur les nouveaux convertis,

Simon pensait pouvoir acheter ce don de Dieu avec de l'argent, comme il le voyait à l'œuvre chez les apôtres.

Mais Pierre le réprimanda vivement, et ses paroles s'étendent à tous ceux qui pensent pouvoir acheter le don de Dieu avec de l'argent, ainsi qu'à ceux qui cherchent à tirer un profit matériel des dons de Dieu : « *Périssse ton argent, et toi avec, puisque tu as estimé pouvoir acheter le don de Dieu à prix d'argent* ».

En effet, tout au long de l'histoire de l'Église, il y a eu le péché de « simonie », c'est-à-dire la prétention d'acheter des biens spirituels (comme un ministère ecclésial) avec des biens matériels. Les papes ont toujours fermement condamné ce péché, dont le nom dérive précisément de la prétention de Simon le sorcier dans le passage que nous venons d'entendre.

En revanche, tous ceux qui veulent servir l'Évangile doivent s'en tenir aux paroles du Seigneur : « *Proclamez que le royaume des Cieux est tout proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, expulsez les démons. Vous avez reçu gratuitement : donnez gratuitement.* » (Mt 10,8).

Afin de préserver la pureté de l'évangélisation, il est important d'établir une séparation claire entre les dons de Dieu et les intérêts matériels de toutes sortes. La gestion de l'argent est l'une des questions sensibles au sein de l'Église, et il ne faut pas mélanger les choses. Si les fidèles donnent une contribution matérielle à l'Église, ils veulent que cet argent soit utilisé dans l'intérêt du Seigneur et non pour enrichir personnellement quiconque. La douleur est d'autant plus grande lorsque l'argent qui leur a été confié est mal utilisé. L'exemple de la sévère réprimande de Pierre au nouveau converti Simon devrait nous servir d'avertissement : nous devons être très vigilants pour ne pas nous laisser corrompre par « l'argent injuste » (cf. Lc 16,9).

Les apôtres Pierre et Jean retournent à Jérusalem, mais pas avant d'avoir proclamé l'Évangile dans de nombreux villages samaritains. L'Évangile avait été mis en marche et ne pouvait plus être arrêté, car il ne fait aucun doute que les nouveaux convertis témoignaient aux autres de ce qui leur était arrivé. Dieu lui-même avait ouvert les portes de l'évangélisation, et personne ne pourra plus jamais les refermer. Grâce aux Actes des Apôtres, nous pouvons voir comment l'Église primitive a accompli sa mission avec une grande ferveur et une volonté d'endurer de grandes souffrances. Dieu en a été glorifié.

Philippe a accompli sa mission en Samarie, et nous entendrons demain comment un ange lui donne des instructions concrètes sur sa prochaine destination. Nous voyons ici la merveilleuse coopération entre l'Église céleste et l'Église militante. L'Écriture Sainte parle très naturellement de l'intervention des anges, et les signes et les miracles accomplis par les apôtres au nom de Jésus étaient une partie évidente de l'annonce.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous croyons sans doute encore aux saints anges, et des signes et des miracles se produisent encore. Mais ce serait une joie si ces signes étaient plus présents dans l'évangélisation de notre temps, afin que Dieu soit glorifié, que le message soit crédible et que les gens puissent voir la bonté aimante du Père céleste.

Fête de saint Mathias, apôtre :

Méditation sur l'Évangile du jour : <https://es.elijamission.net/hechos-de-los-apostoles-hch-113-26-la-eleccion-de-matias/>